Zeitschrift: L'Hôtâ

Herausgeber: Association de sauvegarde du patrimoine rural jurassien

Band: 42 (2018)

Artikel: Lai baîchate de lai Roitche Grivée

Autor: Surdez, Jules / Reusser-Elzingre, Aurélie / Maurer, Luana

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1064627

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Jules Surdez, Aurélie Reusser-Elzingre Luana Maurer (illustrations)

LAI BAÎCHATE DE LAI ROITCHE GRIVÉE1

temps, in tchetelat dôs lai Roitche Grivée. E paraît qu'è y aivaît, enne fois, in chire qu'aivaît enne baîchate de déje-nue ans che belle que tos les chirats des Ciôs-di-Doubs en

étint aimouéroux². Dâs qu'elle ne l'ainmaît pe, elle se décidé tot de meînme de mairiê le chire de Montvaie poéche qu'è ne yi poétchaît pe che étieû que les âtres et que son pére ne râtaît pe de yi faîre lai senieûle.

Les prés-poirents et les véjins sont aivu proyie és naces et le tchété de lai Roitche Grivée ât bintôt aivu rempiâchu de chires et de chirâsses³. Le chire que mairiaît sai baîchate aicmençait de s'émeillie de ne niun aivoi po moennê lai dainse, tiaind ç'ât qu'ïn viôlaîre s'en veniét caquê en lai pouetche di tchété. C'ât bïn chure qu'èl ât aivu reci cman le bon Due, qu'en le feson vite ai nounné devaint de l'envie diuere de lai viôle chus in petét solerat4 drassie à fond di carrê.

Le djuene viôlaîre était che bé, ai è djuaît che bin, qu'elle ne so que lai djuene mairièe ne sôlaît pe de l'ôyiet de ravouétie ses béls œîls nois.

Tot d'in côp, tos les nacies feunent bin épaivuries de vouere le viôlaîre sâtê aivâ le petét solerat, aissannê le mairiê d'aivô sai viôle et peus empoétchê lai mairièe serrèe d'aivô le brais gâtche contre son échtomaic⁵. El aissannaît d'aivô lai viôle tos les chires qu'éprœuvint de vi sâtê dechus.

Dains lai coué di tchételat è sâté d'aivô lai djuene fanne

y en é que diant qu'è y aivaît dains le chus le noi tchevâ di chire de Sint-Ouéchanne, preniét pai le Noi-Bô, trévoiché l'Âve et s'allé embruere6 dains enne bame. Lai mairièe, qu'aivaît siâssiê, reveniét en lé et peus feut bin ébâbi de vouere le moennou de dainse étendu à long de lé, dôs enne roitche. Le viôlaîre yi sôriét et peus yi diét : « I seus ïn chirat des velles de lai, âtrement rétche que ton chire de Montvaie. C'ât po ton malheur que te l'és mairiê. Te ne l'ainmes pe, i l'aîs bin vu tiaind que te me ravouétôs en dainsaint. I me seus faît ai péssê po in viôlaîre, po te tirie fœûs de ses grimpes. Ne le renoiye pe, te m'ainmes dje in pô, c'ât l'aicmencement de brâment⁷. Mitenaint, i veux tchaindgie de véture »...Le temps d'in éyujon et le viôlaîre ât aivu tot vétu dains le veloué, lai soue et l'oue. Sai téte se trové tiœuvie d'in tchaipuron ouenê de pierres raimoillainnes. « Vins d'aivô moi dains lai montaigne », qu'è diét encoé en lai djuene fanne, « i veux faire tes quaitre cents vœulentês et peus i te veux baillie tot ço que te pouérré faire piaîji ».

> Elle ne saivaît trop qué minne faire8. È lai tiré de contre lu et peus lai serré ai lai faire ai éssiaffê et lai rembraissé chus lai gouerdge. Lai pouere fanne baillé in grôs raîlet. L'hanne sentaît le sœûfre et peus è y aivaît tot breûlê les mairmates cman d'aivô ïn fie étchâdê ai biainc. Cman que le tchaipuron di bouebe aivaît tchoi, elle voyét que le viôlaîre aivaît doues écouennattes â cevré. Ses aroilles étint pointues cman ces d'in loup et tiœuvies de pois aiche rois que des pitiats d'heurson9. « Djeûse, Mairiâ » ! ç'ât le diaîle » ! qu'allé breûyie lai pouere fanne. Le diaîle (c'était bin lu) en l'ôyaint pailé

¹ Conte inédit récolté par Jules Surdez, manuscrit conservé aux Archives Littéraires suisses. Mns L 87/3, n°15. Pas de conteur cité.

² Variante donnée par Jules Surdez (ci-après JS) : aimouéreux.

³ JS: de grôsses daimes.

⁴ JS: élô, tribune.

⁵ JS: prononcer échtomè.

⁶ JS: embrue.

⁷ JS: tot piein = tout plein = beaucoup.

⁸ JS: qué minne teni, quelle mine tenir, quelle contenance avoir.

⁹ JS: hèneusson

di bon Due et peus de sai mére, l'aibaindené dains lai bâme, sâté chus le noi tchevâ et galopé aivâ lai côte. Doues houres aiprés, elle rétait à tchété de lai Roitche Grivée mains tiaind ç'ât qu'èl é aivu saivu que le diaîle aivaît rembraissie sai djuene fanne chus lai gouerdge, le chire de Montvaie ne lai vœulét pe remoennê dains son tchété. Mains le chire de Raivinnes n'en é pe aivu condoingne et peus è lai preniét d'aivô lu.

vos?

La fille de la Roche Grivée¹⁰

Il y en a qui disent qu'il y avait, jadis¹¹, un petit château sous la Roche Grivée¹². Il paraît qu'il y avait une fois un chire (seigneur) qui avait une baîchate (fille) de 19 ans si belle que tous les jeunes seigneurs des Closdu-Doubs en étaient amoureux. Lors même qu'elle ne l'aimait pas, elle se décida tout de même à épouser¹³ le seigneur de Montvoie parce qu'il ne la dégoûtait pas autant que les autres et que son père n'arrêtait pas de lui faire la senieûle (scie)14.

noces¹⁵ et le château de la Roche Grivée fut¹⁶ bientôt pour un ménétrier, pour te tirer hors de ses griffes. rempli de seigneurs et de leurs épouses.

Le seigneur qui mariait sa fille commençait à s'émeillie (s'émouvoir) de n'avoir personne pour mener la danse, lorsqu'un ménétrier s'en vint toquer à la porte du la viole sur un petit solerat (scène) dressé au fond du carrê (salle de réception).

Le jeune ménétrier était si beau, et jouait si bien, que la jeune mariée ne se lassait pas de l'entendre et de regarder ses beaux yeux noirs.

Soudain¹⁷, tous les noceurs furent bien effrayés de voir le ménétrier sauter en bas¹⁸ de la scène, assommer le marié avec sa viole et emporter la mariée serrée avec son bras gauche contre sa poitrine 19. Il assomma avec I n'aîs djemais ôyu dire qu'è s'en sèt aivu repenti. Yet sa viole tous les seigneurs qui tentaient de lui sauter dessus.

> Dans la cour du château, il sauta avec la jeune femme sur le cheval noir du seigneur de Saint-Ursanne, prit par le Bois Noir, traversa le Doubs et alla s'enfoncer dans une bâme (caverne).

> La mariée, qui était tombée évanouie, revint à elle et fut bien ébaubie de voir le meneur de danse étendu à côté²⁰ d'elle, sous une roche.

Le ménétrier lui sourit et lui dit : « Je suis un jeune seigneur des alentours, bien plus riche que ton seigneur de Montvoie²¹. C'est pour ton malheur que tu l'as épousé. Tu ne l'aimes pas, je l'ai bien vu quand Les proches parents et les voisins furent invités aux tu me regardais en dansant. Je me suis fait passer Ne le contredis pas²², tu m'aimes déjà un peu, c'est le commencement de « beaucoup ». Maintenant, je vais²³ changer de vêtements »...

Le temps d'un éclair et le ménétrier était couvert de château. C'est bien sûr qu'il fut reçu comme le bon velours, de soie et d'or. Sa tête se trouva recouverte Dieu, qu'on le fit vite souper avant de l'envoyer jouer de d'un chaperon orné de pierres scintillantes. « Viens avec moi dans la montagne », dit-il encore à la jeune femme, « je vais faire tes quatre cents volontés et je te

¹⁰ La traduction proposée par l'auteur est littérale et non littéraire, cherchant à marguer la mélodie du patois sous-jacente et non à être du «beau français».

¹¹ Litt. « dans le temps ».

¹² JS: Nom d'un rocher de la commune d'Epiquerez.

¹³ Litt. « de marier ».

¹⁴ Dans le sens de « répéter inlassablement le même demande ». Voir TLFi, s.v. scie 20 Litt. « au long d'elle ». C. 1. b).

¹⁵ Litt. « priés aux noces ».

¹⁶ Litt. « est été ».

¹⁷ Litt. « tout d'un coup ».

¹⁸ Litt. « aval ».

¹⁹ Litt. « estomac ».

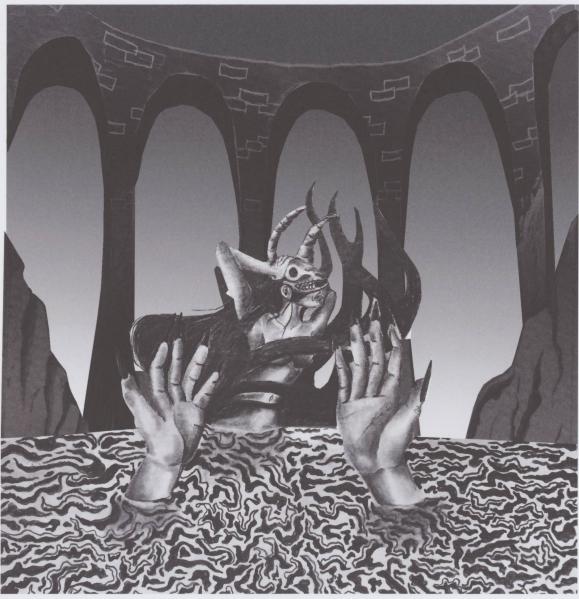
²¹ Note de JS: hameau de la commune d'Ocourt.

²² Litt. « ne le re-nie pas ».

²³ Litt. « yeux ».



Dans la cour du château il sauta avec la jeune femme sur le cheval noir du seigneur de Saint-Ursanne [...]



Le diable (c'était bien lui), en l'entendant parler du bon Dieu et de sa mère, l'abandonna dans la grotte [...]

donnerai²⁴ tout ce qui pourra te faire plaisir ».

Elle ne savait quelle contenance avoir. Il la tira contre lui et la serra à la faire éssiaffê (éclater) et l'embrassa sur la gouerdge (bouche). La pauvre femme poussa un grand cri. L'homme sentait le soufre et lui avait brûlé les lèvres comme avec un fer chauffé à blanc. Comme le chapeau du garçon était tombé²⁵, elle vit que le ménétrier avait deux cornes sur le front²⁶. Ses oreilles étaient pointues comme celles d'un loup et recouvertes de poils aussi raides que des piquants de hérisson.

« Jésus, Marie! C'est le diable! » cria la pauvre femme. Le diable (c'était bien lui), en l'entendant parler du bon Dieu et de sa mère, l'abandonna dans la grotte, sauta sur le cheval noir et galopa en bas de la montagne.

Deux heures après, elle était à nouveau au château de la Roche Grivée. Mais lorsqu'il sut que le diable avait embrassé sa jeune femme sur la bouche, le seigneur de Montvoie ne voulut plus la ramener dans son château. Mais le seigneur de Ravinnes n'en eut pas dégoût, lui, et la prit avec lui.

Je n'ai jamais entendu dire qu'il s'en est repenti. Et vous ?

Glossaire:

baîchate [bɛ'fat], s.f.

1. « jeune fille ».

2. « fille par rapport aux parents ».

Vatré 14, *baîchatte*. Oberli 23, *baîchatte*. Dondaine 50, *BÉ:CHAT*. GPSR 2, 354ba, *bèséta*.

Afr. besselete « jeune-fille », FEW I, 197a *BACASSA (origine obscure), « servante, jeune fille ».

bâme ['ba:m], s.f.

« grotte naturelle, cavité dans les rochers ».

Litt. « baume ».

Vatré 17, *bâme*. Oberli 24, *bâme*. Dondaine 73, *Bó:M*, *BAM*. Pierrehumbert 46, *baume*. GPSR 2, 293 a, 3. *baume*. FEW 1, 223a *BALMA (celtique) « grotte ».

chire ['[i:R], s.m.

- 1. « seigneur, haut personnage laïc ou clerc détenant une seigneurie sur les terres et les personnes de laquelle il exerce la souveraineté ».
- 2. « bourgeois, citadin, monsieur, homme riche, personne importante, considéré du point de vue des villageois ».
- 3. « titre que les paroissiens donnent au curé du village ».

Litt. « sire ».

Vatré 35, *chire*. Oberli 36, *chire*. Dondaine 124, *chi:*R. GPSR 3, 588b, *chira* renvoie à l'entrée *sire*. FEW 11, 454b sënior (latin) « le plus âgé ».

carrê [ka're], s.m.

« belle chambre à l'étage des fermes jurassiennes bourgeoises, qui tient lieu de salle de réception ou de salon ».

Litt. « carré ».

Vatré 33, carrè. GPSR 3, 114a, 12°, carré. FEW 2, 1399 a QUADRATUS (latin) « carré ».

éssiaffê esja fe:], v. int.

« éclater, crever, souvent avec un bruit ».

Litt. « esclaffer ».

Vatré 82, étiafaie et 65, écâçhaie. Oberli 63, étyaffaie. Pierrehumbert 236 étiafer et 204, éclafer. GPSR 6, 180a, èḥlyafā. FEW 2, 734a KLAPP (bruit onomatopéique).

²⁴ Litt. « baillerai ». 25 Litt. « avait chu ».

²⁶ Litt. « au cerveau ».

gouerdge ['gu:Rdʒə], s. f.

« bouche, partie du visage formée des lèvres, de leur pourtour et de la partie visible des dents ».

Litt. « gorge ».

Vatré 96, *goûerdge*. Oberli 71, *gôerdge*. Dondaine 250, *gô:RDJ*. Pierrehumbert 284, *gorge*. GPSR 8, 460, *gorge* (sens 2°). FEW 4, 332 gĕRGES (latin) « remous d'eau ».

s'émeillie [seme'ji:], v. int.

« s'étonner, être déconcerté, désorienté ». Vatré 70, *émaîyi*. Oberli 55, *émaiyie*. Dondaine 187, *£:MÈY*. Pierrehumbert 213, *émêyer*. GPSR 6, 262a, *èmayi*. Afr. *esmaier*, FEW 15/2, 93b *EXMAGARE (germanisme) « priver de ses forces ».

senieûle ['sniøl], s.f.

« rengaine, scie (faire la), phrase souvent répétée de manière exaspérante ».

Vatré 85, faire la cegnieûle. Oberli 121, snyeûle. Pierrehumbert 557, segneule. GPSR 3, 245b, cette (snyœl apparaît dans une phrase). FEW 2, 667b *CICONIOLA (latin) « petite cigogne » qui devient « ritournelle, instrument de musique à manivelle » ²⁷.

solerat [sol'ra], s.m.

« petite scène, tribune, deuxième plancher ». Litt. « petit solier ».

Vatré 175, *sôlerat*. Oberli 122, *sôlerat*. Dondaine 494, *solrat*. Pierrehumbert 572, *soleret* et *soleron*. FEW 12, 37b, *s*ōlarium (latin) « terrasse ».

Abréviations, bibliographie

Afr = ancien français (français écrit jusqu'au XIVème siècle).

Dondaine = DONDAINE, Colette (1972), Les parlers comtois d'oïl, Bibliothèque française et romane de Strasbourg, Paris : Librairie C. Klincksieck. FEW = VON WARTBURG, Walter (dir.) (1928-2002, puis refonte), Französisches Etymologisches Wörterbuch, Bonn/Bâle: Francke Verlag (25 tomes parus. Consultable en ligne : https://apps.atilf.fr/lecteurFEW).

GPSR = GAUCHAT, Louis, JEANJAQUET, Jules, TAPPOLET, Ernest et al. (1924ss), Glossaire des patois de la Suisse romande, Neuchâtel & Paris : Attinger (actuellement disponible jusqu'à la lettre G. Consultable en ligne : http://www.unine.ch/gpsr). Litt. = Littéralement.

Oberli = OBERLI, Marie-Louise (2006), *Djâsaie De Tchie Nos, Glossaire patois des Franches-Montagnes*, Saignelégier: éditions Le franc-montagnard. Pierrehumbert = PIERREHUMBERT, William (1920), *Dictionnaire historique du parler neuchâtelois et suisse romand*, Neuchâtel: Victor Attinger. TLFi = *Trésor de la langue française informatisé* (ATILF), consultable en ligne: http://atilf.atilf.fr/tlf.htm. Vatré = VATRÉ, Simon (1947), *Glossaire des patois de l'Ajoie et des régions avoisinantes*, préface de Jules Surdez, Porrentruy: Société Jurassienne d'Émulation.